

<https://ricochets.cc/ZAD-a-ST-Pierre-de-Colombier-en-Ardeche-besoin-de-soutiens.html>



ZAD à ST Pierre de Colombier en Ardèche, besoin de soutiens

- Les Articles -

Date de mise en ligne : lundi 15 juin 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

URGENT !<

Une ZAD s'est créée samedi 13 juin à ST Pierre de Colombar (Ardèche). Ils ont besoin de monde.

La préfecture menaçait d'une évacuation dimanche soir.

D'après France Bleu : *Les gendarmes ne sont pas intervenus ce dimanche soir. Ils expliquent qu'ils ne sont pas pressés et qu'ils ne veulent pas mettre en danger les manifestants. Le collectif passe donc sa deuxième nuit sur place.*



Suivi de l'actu sur place :

- Mercredi 16 : [Récit d'un weekend sur la ZAD de Saint-Pierre-de-Colombar](#)
- Les travaux ont été suspendus et une étude environnementale est à venir (on sait bien que ces études sont quasiment toujours ignorées et contournées par les préfets et autres autorités, l'arrêt des travaux risque donc de n'être qu'éphémère)
- Lundi 15 juin pm : 10 ou 12 personnes ont été arrêtées, elles ont subi un contrôle d'identité, sans en garde à vue
- Lundi 15 juin fin de matinée : Mobilisation démesurée avec 6 camions de CRS en plus des forces de la gendarmerie !
- 11h30 : Les forces de l'ordre sont sur le chantier. L'expulsion des occupants pacifistes et écologistes est en cours. Soutenez notre lutte



Mobilisation démesurée avec 6 camions de CRS en plus des forces de la gendarmerie ! Lundi 15 juin fin de matinée

- Lundi 15 juin fin de matinée : des personnes se sont enchaînées pour bloquer les travaux, les gendarmes menacent de les placer en garde à vue
- Lundi 15 juin : *Gros déploiement de gendarmes et policiers sur le ZAD de Saint pierre de colombar. - Besoin de soutien.*
- Des posts conseillent de laisser les voitures, de venir à pied, [voir sur la page FB](#)

Un chantier deux tranches de travaux



ZAD à ST Pierre de Colombar en Ardèche, besoin de soutiens L'occupation du chantier a débuté ce week-end du 13-14 juin

- INFOS sur le sujet :
- [Une plateforme en ligne pour Soutenir financièrement les actions en justice contre ce projet](#) (par Pour l'Avenir de la Vallée de la Bourges)
- [Superbe clip en chanson pour dénoncer le projet et magnifier la résistance](#)
- [St-Pierre-de-Colombier : Une ZAD contre un projet de construction d'une basilique dans la vallée de la Bourges](#) - Ils sont vent debout contre la construction d'une basilique dans la vallée de la Bourges, en Ardèche. Des habitants de St-Pierre de Colombar s'opposent à ce projet jugé pharaonique au coeur d'un site naturel. Samedi après-midi, 13 juin, une ZAD a été installée sur le chantier.
- [Une méga-église pourrait bétonner un petit village ardéchois](#) - Dans le parc naturel des monts d'Ardèche, la construction d'une église de 4.000 places pour une congrégation laisse pantois. Sans que personne n'ait été consulté, l'État a donné sa bénédiction pour artificialiser les sols et détruire la biodiversité. Les opposants à ce projet tentent le tout pour le tout.
- [Site d'opposants sur place au projet de bétonnage : STOP BASILIQUE - Saint-Pierre-de-Colombier, Ardèche - Halte au bétonnage des rives de la Bourges](#)
- La préfète de l'Ardèche, Françoise Souliman a déclaré : « J'y ai passé l'après-midi, jusqu'à 22 heures, pour leur proposer un rendez-vous avec l'ensemble des services de l'Etat, avec les élus pour voir éventuellement comment végétaliser... sachant que nous sommes encore une fois dans un permis de construire qui est totalement net, légal »

Qu'est-ce qu'on en à foutre de « végétaliser » du béton ?

L'Etat et les élus ont échoué à protéger ce site, et le monde vivant en général, et elle voudrait qu'on croit encore en eux ?

Un permis de construire totalement légal ? De qui se moque t'on ?! [Ce n'est pas du tout ce qui est expliqué dans l'article de Reporterre](#)

Et de toute façon, ce qui est légal n'est pas forcément légitime, ni écologique, ni démocratique.



ZAD à ST Pierre de Colombier en Ardèche 13-14 juin 2020, besoin de soutiens

- samedi 13 juin 2020, Communiqué de presse :

Occupation du chantier de Notre Dame à Saint Pierre de Colombier (Ardèche) Lancement d'une ZAD pour stopper le projet de construction

Depuis dix mois, le collectif écologiste et citoyen des « Ami.es de la Bourge » est entré en lutte contre le projet pharaonique et destructeur de chapelle des Missionnaires de Notre Dame. Des démarches administratives et judiciaires sont en cours. Face à l'urgence de la situation liée à la reprise des travaux et aux délais d'une saisie en justice, un collectif autogéré indépendant de celui des « Ami.es de la Bourge » a pris la décision d'occuper le chantier et fait appel à l'état de nécessité*. Pour stopper immédiatement les travaux, alerter l'opinion et les instances publiques et mettre en place une mobilisation durable, une Zone A Défendre (ZAD) est lancée ce samedi 13 juin 2020 à 13h sur le chantier.

Dans le petit village préservé de Saint Pierre de Colombier, en Ardèche, qui compte 400 habitants, une congrégation catholique extrémiste a réussi à acquérir 7 hectares de terres agricoles en bordure de rivière et un permis de construire pour édifier son centre spirituel et y développer ses idées religieuses fondamentalistes.

Un projet colossal et démesuré au coeur du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNR)

- 17 millions d'euros de dons privés dont les deux tiers seront remboursés en crédit d'impôt
- 35 000 m² bétonnés dans un ensemble qui comprendra plusieurs infrastructures dont une chapelle permettant d'accueillir 3500 pèlerins et dont les flèches culmineront à 50m de hauteur
- Deux bâtiments d'accueil, un parking pour les bus et une passerelle construite sur d'énormes piliers de béton au-dessus de la Bourge pour relier le village et faciliter les processions.

Face à l'état de nécessité* d'une prise de conscience et à l'urgence de stopper cette aberration écologique, sociale et politique, le collectif des occupants opte pour une occupation pacifiste et durable jusqu'à l'annulation ferme et définitive du projet.

Nous dénonçons et condamnons :

Politiquement : Magouilles politiques, démocratie bafouée, opacité financière et procédurière

Mené dans le plus grand secret depuis plusieurs années, ce projet n'a fait l'objet d'aucune consultation des populations locales ni d'aucune étude d'impact environnemental de la part des pouvoirs publics. Alors même que le

projet se situe au coeur d'une zone naturelle protégée, le PNR a rejeté sa construction qui ne s'inscrit nullement dans sa charte. Il règne une véritable emprise religieuse sur le village : depuis 20 ans, les religieux de toute la Communauté (dont la Maison-mère est basée à Saint Pierre de Colombar), bien qu'ils ne vivent pas au village, s'accaparent massivement les urnes pour élire leur maire, fervent soutien au projet.

Idéologiquement : Des idées liberticides, sectaires, racistes, homophobes...

La Famille Missionnaire de Notre Dame est une congrégation catholique traditionaliste qui prône toutes les idées réactionnaires de notre époque. Elle se prononce haut et fort contre le droit des femmes à disposer librement de leur corps, contre l'avortement et la contraception. Elle considère que l'éducation des enfants doit être stricte, sans aucune forme de liberté, dans le cadre d'une famille traditionnelle participant au « combat olympique pour la pureté ». Cette mouvance fondamentaliste exècre les homosexuels, jugés « déviants », et se donne comme devoir de les « soigner ». Elle est également antisémite et anti islam. Les opposants au projet se trouvent qualifiés de « suppôts de Satan » à longueur de messes. Ces « martyrs » de Dieu se nomment « missionnaires » en référence à la mission prosélytique qu'ils se sont fixés de convertir un maximum de monde « plongé dans les glaces de l'athéisme ».

Leurs seuls véritables soutiens sont des groupuscules d'extrême-droite fascistes, islamophobes, anti-écologistes, tels que « Le Salon beige » ou encore « Résistance Républicaine ».

D'un point de vue environnemental :

La défiguration de paysages sauvages et préservés emblématiques de l'Ardèche, saccagés par des milliers de tonnes de béton

La destruction de 4 hectares de terres agricoles plates et fertiles

La destruction de la biodiversité et d'espèces protégées

Des structures inadaptées pour supporter une telle fréquentation dans un si petit village (routes, gestion des déchets, de l'eau...)

*Selon le droit français, l'état de nécessité se définit comme « la situation dans laquelle se trouve une personne qui, pour sauvegarder un intérêt supérieur, n'a d'autre ressource que d'accomplir un acte défendu par la loi pénale ».

Pour en savoir plus :

Lien du collectif des « Ami.es de la Bourge » :

<https://www.facebook.com/les.ami.es.de.la.bourges/>

Lien d'un reportage France 3 en Décembre : https://youtu.be/GL_Ms_DV6N8

Lien du clip tourné en janvier pour appeler à l'occupation :

<https://www.facebook.com/104063557602489/posts/183726819636162>